



**COMMUNE DE LABROUSSE**  
**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal**  
**du 23 décembre 2024 à 20h30**

Le 23 décembre 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 décembre 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

**Présents** : Mmes AMARAL Emmanuelle ; CHASSAGNE Chrystel ; Mme MALGOUZOU Nathalie ; PUYBOUFFAT Delphine ; TOURLAN Anne .

Mrs THER Benoit; NOEL Géraud ; Nicolas LAMOUREUX; BADUEL Sébastien ; OUSTRY Michel ; Thierry DAUDE ; PRADAL Gérard.

**Absents** : Mrs BRUEL Marcel ; AURATUS Eric.

**Pouvoirs** : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Anne TOURLAN est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

**Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.**

### **EMPLOIS PERMANENTS**

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du tableau des effectifs à la date du 28 novembre 2024, 9 agents sont présents, du fait du temps partiel de certains agents cela représente 5,97 ETP. 8 sont en catégorie C, 1 seul est en catégorie B.

### **SUBVENTIONS SCOLAIRES**

2 établissements scolaires du second degré (collège de La Ponétie, MFR) sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention afin de financer un projet culturel ou une formation, cela concerne 3 élèves.

Le conseil municipal décide d'attribuer une aide de 50€ par élève.

### **ACQUISITION MATÉRIEL**

Suite au décès d'un particulier la famille met en vente du matériel (*gyrobroyeur, remorque benne*), du fait du bon état de celui-ci son acquisition aurait un sens pour la commune en fonction du coût.

Le conseil municipal se dit favorable à cette acquisition en fonction de l'exigence des vendeurs.

### **AMÉNAGEMENT**

Le regroupement des bacs de collecte d'ordures ménagères au carrefour du CD 6 ET CD 8 pose un problème de sécurité aux usagers en termes de stationnement sécurisé.

Une réunion sera organisée avec les responsables de CABA et du Département afin d'améliorer cette situation.

## **MAYOTTE**

En coordination avec l'AMF 15, le conseil municipal décide d'attribuer une aide exceptionnelle de 200€ au profit des sinistrés du département de Mayotte.

## **PHOTOVOLTAÏQUE**

Le SDEC 15 (*Syndicat D'Énergie du Cantal*) va réaliser une étude sur l'intérêt économique d'une installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (*salle polyvalente, mairie*).

## **ECOLE**

L'association ÉNERGIE 15 va réaliser une étude sur les possibilités envisageables en termes de moyen de chauffage et d'isolation thermique du bâtiment de l'école, un compte-rendu sera effectué auprès du conseil municipal par le chargé de l'étude.

## **CABA**

Chrystel CHASSAGNE a participé à la commission environnement 03 décembre, elle en fait le compte-rendu aux membres du conseil municipal présents.

## **CCAS**

49 personnes ont participé au repas du 01 décembre à la salle polyvalente préparé par Pierre MALGOUZOU cuisinier de la cantine.

37 colis ont été distribués auprès des bénéficiaires n'ayant pas participé au repas.

Séance levée à 22 h 30